



La Porte du Hainaut
Communauté d'Agglomération

*Rapport Annuel
du Développement Durable
2013*

Rapport Annuel du Développement Durable 2013

TABLE DES MATIÈRES

<i>Introduction</i>	<i>P. 5</i>
<i>Lutte contre le changement climatique</i>	<i>P.11</i>
<i>Préservation de la biodiversité</i>	<i>P.23</i>
<i>Épanouissement de tous les êtres humains</i>	<i>P.30</i>
<i>Cohésion sociale</i>	<i>P.36</i>
<i>Développement responsable</i>	<i>P.38</i>
<i>Processus d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation</i>	<i>P.42</i>



2013, une année de continuité et de renforcement



INTRODUCTION

Pour la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut (CAPH), l'année 2013 s'inscrit résolument dans la continuité et le renforcement des politiques et des opérations de développement durable initiées les années précédentes.

En effet, depuis le tout début des années 2000, la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut est fortement engagée dans ce domaine avec, en particulier, la mise en œuvre d'un programme d'action « Environnement et ruralité » qui, déjà, couvrait de nombreuses dimensions de la vie du territoire. Depuis, La Porte du Hainaut a confirmé cet engagement en mettant en place de nouvelles initiatives.

C'est dans ce cadre que s'est inscrit, en 2010, le lancement du Plan Climat Territorial (PCT), en partenariat avec le Parc Régional Naturel Scarpe-Escout, avec l'appui du Conseil régional Nord-Pas de Calais et de l'ADEME.

La Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut a ainsi initié une démarche visant à s'approprier et à apporter des réponses locales aux problématiques liées au climat et à l'énergie.

Dans le même esprit, la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut a signé, en 2010 aussi, la charte du Parc Naturel Régional Scarpe-Escout (PNRSE). La zone géographique couverte par le parc naturel contient en effet une grande partie du territoire de la Communauté d'Agglomération. En outre, cet engagement inscrit les opérations de La Porte du Hainaut en faveur du climat et de l'environnement dans la continuité, et garantit une véritable cohérence entre les différentes parties prenantes et leurs actions sur le territoire.

Comme on pourra le lire tout au long des pages du présent rapport, le Plan Climat Territorial et la charte du Parc Naturel Régional Scarpe-Escout constituent deux éléments structurants de première importance pour le développement durable du territoire. Dans ce cadre, de nombreuses opérations de sensibilisation du grand public ainsi que des actions en faveur de l'environnement ont été poursuivies, voire intensifiées en 2013.

Mentionnons ici, à titre d'exemples, l'Ec'eau bus, les Estivales à la Grise Chemise ou encore l'opération « Plantons dans nos communes ». Autant d'actions qui offrent des opportunités à des publics larges et variés, de se familiariser avec les enjeux de l'environnement.

À côté de ces deux éléments structurants, la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut déploie son engagement dans une dynamique de soutien au développement durable au travers de nombreuses initiatives qui s'attachent à améliorer les trois piliers de la durabilité : l'environnement, l'économie et le social. Ainsi en va-t-il, par exemple, de la rénovation d'infrastructures de loisirs dans le respect de l'environnement ou du vaste projet des « Marchés des halles couvertes ».

Le projet Arenberg, développé par La Porte du Hainaut avec de nombreux partenaires publics, est un autre exemple des efforts portés en faveur de l'économie dans une démarche de durabilité. Ce projet de réhabilitation de l'ancien site minier de la fosse d'Arenberg en un centre d'excellence de l'audiovisuel et de l'industrie de l'image – dont une étape majeure a été franchie en 2013 – symbolise en outre les enjeux que représente le développement durable de la région, héritière d'un riche passé industriel dans le charbonnage et la métallurgie, et dès lors en pleine reconversion.

C'est dans ce contexte de territoire en mutation, aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques de premier ordre, que les équipes de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut œuvrent au développement durable, que ce soit en termes de sensibilisation, d'incitation ou d'accompagnement du grand public, lors d'opérations de petite ou grande envergure avec des instances régionales ou nationales partenaires, ou dans son fonctionnement même.

Dans ces différents domaines, l'année écoulée a permis d'assurer la continuité des politiques mises en œuvre et même bien souvent de les renforcer.

Méthodologie et structure

En vertu de la loi du 12 juillet 2010, dite « Grenelle 2 », les EPCI de plus de 50 000 habitants ont obligation de publier annuellement un rapport sur la situation en matière de développement durable.

En ce qui concerne la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut, le présent rapport établit donc le bilan des initiatives et actions mises en œuvre en 2013.

Il se concentre sur la dimension de durabilité des opérations citées et ne concerne pas l'entièreté des actions menées par La Porte du Hainaut, qui dépassent largement l'objet du présent rapport.



Les compétences de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut sont les suivantes :

- **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** : création et administration des zones d'activité commerciales, artisanales, industrielles ou tertiaires ainsi que des zones portuaires et aéroportuaires d'intérêt général ; actions de développement économique d'intérêt communautaire (prospection, promotion, aides aux entreprises, etc.) ;
- **AMÉNAGEMENT TERRITORIAL** : schéma de cohérence territoriale, création et réalisation de zones d'aménagement concerté, organisation des transports urbains ;
- **ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT** : programme local de l'habitat, politique de logement, actions et aides financières pour le logement social, etc. ;
- **POLITIQUE DE LA VILLE DANS LA COMMUNAUTÉ** : dispositifs de développement local, plans locaux pour l'insertion et l'emploi, insertion socio-professionnelle des jeunes, etc. ;
- **VOIRIES** : création et aménagement ou entretien des voiries et des parcs de stationnement d'intérêt communautaire ;
- **PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE** : lutte contre la pollution de l'air et des nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie, collecte des déchets, etc. ;
- **CULTURE** : actions culturelles et gestion des équipements culturels d'intérêt communautaire ;
- **SPORT** : actions sportives et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire ;
- **TOURISME** : actions de tourisme et gestion de l'équipement touristique d'intérêt communautaire ;
- **RURALITÉ** : actions de développement rural d'intérêt communautaire ;
- **ACTION DE SÉCURITÉ D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE** dont le secour incendie ;
- **COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE ET AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE**

L'ensemble des initiatives et actions prises dans le cadre de ces compétences sont réparties selon les cinq finalités assignées au développement durable selon les indications de la circulaire du 3 août 2011, relative à la présentation d'un rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales. Ce sont donc ces cinq finalités qui structurent le cœur du présent rapport :

1. *La lutte contre le changement climatique*
2. *La préservation de la biodiversité*
3. *L'épanouissement de tous les êtres humains*
4. *La cohésion sociale*
5. *Le développement économique responsable*

Dans une sixième partie – et toujours selon les indications de la circulaire du 3 août 2011 – une présentation succincte sera faite des processus d'élaboration, de mise en place et d'évaluation des actions en faveur du développement durable.

Enfin, pour chaque action relevant des compétences de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut reprise dans une des cinq finalités du développement durable, le rapport dressera une présentation du contexte et de l'action et il précisera ses objectifs.

INDICATEURS et JALONS

Chaque action sera ponctuée d'un ou de plusieurs indicateurs permettant de l'évaluer. Ces indicateurs peuvent être chiffrés ou constitués d'éléments non quantifiables que nous appellerons « jalons ». Ils permettent dans tous les cas d'établir la bonne évolution d'une opération en faveur du développement durable sur le territoire de La Porte du Hainaut. Une signalétique dédiée permet d'identifier aisément les indicateurs et les jalons.



Actions en lien avec le Plan Climat Territorial

Les actions et opérations développées par la Communauté d'Agglomération dans le cadre du Plan Climat Territorial sont identifiées au fil des différents chapitres par un petit logo du PCT positionné en marge du texte.



Actions dans le cadre de la Charte du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut

Les actions et opérations développées par la Communauté d'Agglomération en vertu de la charte du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut sont identifiées au fil des différents chapitres par un petit logo du PNRSE positionné en marge du texte.





Archives CAPEH

Première finalité du développement durable, la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère touchent à de nombreux domaines de l'activité de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut puisqu'elles sont étroitement liées à la maîtrise de la demande en énergie.



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La demande en énergie est particulièrement sensible dans le secteur du développement économique, de l'habitat ainsi que de la mobilité et des transports.

La Porte du Hainaut est active à plusieurs niveaux en matière de maîtrise de la demande en énergie. Son action va de la sensibilisation du grand public et des entreprises à la consommation responsable d'énergie, jusqu'à la mise en place de politiques de long terme susceptibles d'apporter des modifications structurelles au territoire et à son organisation, telles que le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ou le Plan de Déplacements Urbains (PDU).

La lutte contre le changement climatique s'inscrit dans le Plan Climat Territorial élaboré conjointement par la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut et le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut.



Le Plan Climat Territorial

Le Plan Climat du territoire de La Porte du Hainaut prend ses racines en 2007, dans la mobilisation des acteurs volontaires pour construire ensemble un programme d'action partagé. En 2010, quatre-vingt structures publiques et privées ont signé la charte d'engagement du Plan Climat Territorial et un programme d'action 2010-2013 a été élaboré. Ce programme comporte 35 mesures réparties selon les thématiques suivantes :

- 1. La gouvernance du Plan Climat : animation, suivi et évaluation du PCT, diagnostic des GES...*
- 2. La consommation éco-responsable : sensibilisation, promotion de politiques d'achats éco-responsables, structuration de la demande de produits locaux et de saison, écologie industrielle, gestion différenciée...*
- 3. L'aménagement : mise en place d'un schéma de Trame Verte et Bleue, schéma directeur « vélo », accompagnement de projets urbains durables, nouvelles déchetteries...*
- 4. L'énergie : inciter les collectivités à réaliser un bilan des émissions de GES, sensibiliser aux techniques d'éco-construction, favoriser la filière bois-énergie...*
- 5. Les transports et la mobilité : formations en éco-conduite, sensibilisation aux transports doux, rationalisation des déplacements...*
- 6. La sensibilisation : mise en place d'un programme éducatif lié au PCT, calendrier Éco-citoyen...*

Les nombreuses actions déployées au sein de ces différentes thématiques sont reprises et détaillées au fil du présent rapport, dans les rubriques qui les concernent. Quant au Plan Climat Territorial lui-même, il fait l'objet d'une évaluation propre dans le cadre de son comité de pilotage. Plusieurs constats ont d'ores et déjà été posés et constituent un premier bilan des projets et animations :

a) Dans les structures animant le Plan Climat, l'appropriation par tous les services et les pôles du PCT est à poursuivre.

b) Le suivi et l'évaluation du PCT doivent être approfondis en vue d'avancer des objectifs ciblés à l'horizon 2020, spécialement en matière d'énergie et de mobilité.

c) Il n'y a pas eu de journée thématique « Plan Climat » en 2013, mais les thèmes des années précédentes se concrétisent en projets de terrain.

Il est à souligner que la question « climat » est mieux comprise quand elle est associée à un projet précis et opérationnel.

d) Les acteurs se mobilisent, mais à des niveaux d'engagement différents.

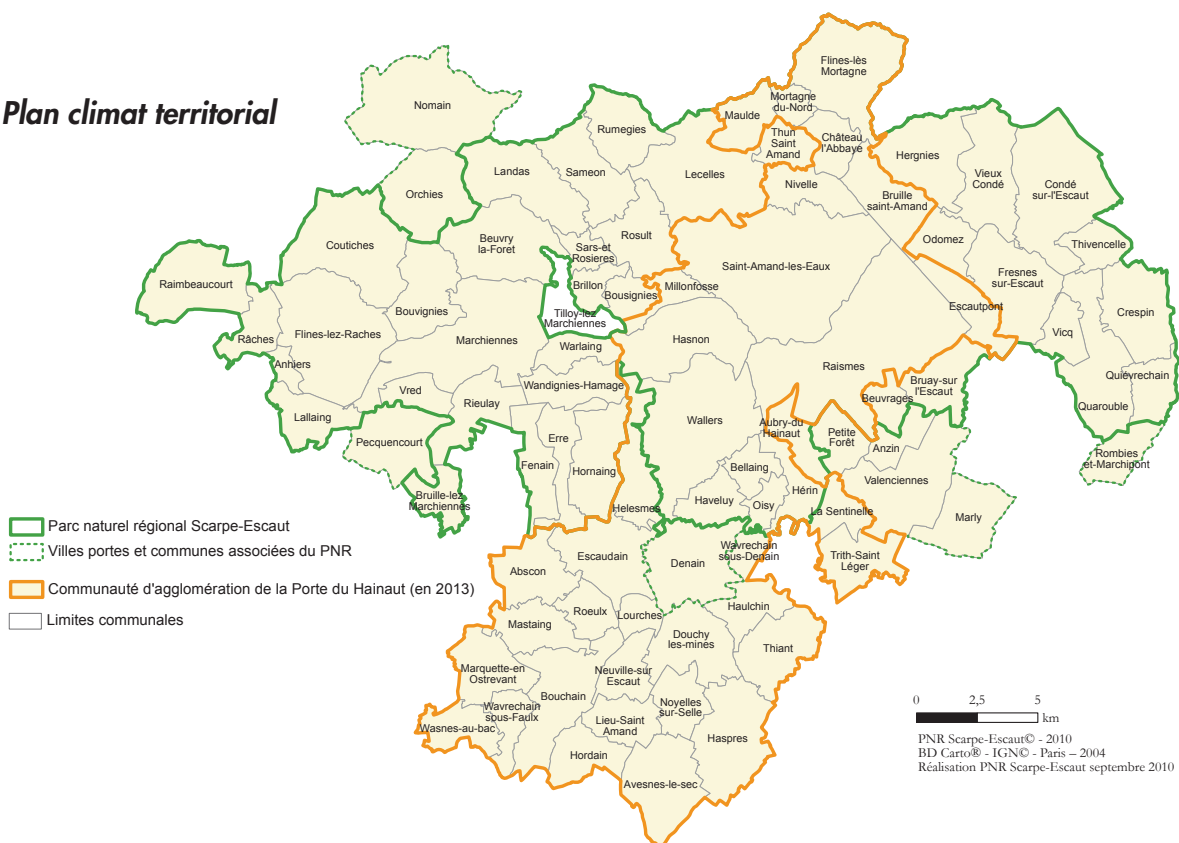
e) Des initiatives exemplaires sont mises en avant.

f) Les habitants et les entreprises commencent à être touchés par les dynamiques régionales ou les partenaires du PCT.

Le PCT a en outre défini des perspectives pour l'année à venir, réparties en quatre thématiques :

1. La définition d'objectifs ciblés dans les domaines de la mobilité, de l'aménagement et de l'énergie ;
2. Le développement d'actions exemplaires : étude sur le covoiturage ;
3. Une communication large des résultats « Climat » à tous les signataires du PCT ainsi que la mobilisation et la mutualisation d'actions avec des acteurs clés du territoire ;
4. L'appropriation de l'évolution du Contrat d'Objectif Territorial (COT) ;
5. Le transfert de l'animation du plan climat à La Porte du Hainaut, l'évolution du périmètre, potentiellement des acteurs et donc du programme d'actions au quatrième trimestre 2014.

Le Plan climat territorial



JALONS

- ABOUTISSEMENT DU PROGRAMME 2010-2013 DU PLAN CLIMAT TERRITORIAL ET PREMIERS ÉLÉMENTS DE BILAN
- DÉFINITION DES PERSPECTIVES 2014

Aménagement du territoire et mobilité

La Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut est engagée dans plusieurs dispositifs de long terme dont les objectifs visent une révision de l'aménagement du territoire en faveur de sa durabilité et de la valorisation de l'environnement. Ces projets concernent tout particulièrement les problématiques de mobilité. Ainsi en est-il du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), du Plan de Déplacements Urbains du Valenciennois (PDU) et, dans une moindre mesure, de la Trame Verte et Bleue, qui sera détaillée plus loin dans le rapport.



Dans le cas du Valenciennois, le SCoT est porté par le Syndicat Intercommunal Pour l'Enseignement Supérieur (SIPES). Concrètement, la structure qui porte le Schéma de Cohérence Territoriale du Valenciennois est composée de 33 élus statutaires (et 33 suppléants) qui proviennent tous d'établissements publics de coopération intercommunale : la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut, la Communauté d'Agglomération de Valenciennes-Métropole (CAVM) et la Communauté de Communes Rurales de la Vallée de la Scarpe (CCRVS).

LE SCoT ET SON SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un outil de conception de la mise en œuvre d'une stratégie d'aménagement territorial et de développement durable. Une fois mis en application, le SCoT servira de cadre de référence à différentes politiques : habitat, déplacement, développement commercial, environnement et organisation de l'espace,...

L'élaboration du SCoT du Valenciennois s'est réalisée en trois étapes, ponctuées chacune par une concertation. La première étape consistait en un diagnostic du territoire. La deuxième étape, aboutie en 2012, a été l'occasion de construire le Plan d'Aménagement et de Développement Durable. Celui-ci est basé sur trois axes :

- 1. Renforcer le rayonnement et l'attractivité du Valenciennois dans son environnement régional ;*
- 2. Permettre un développement durable et équilibré du Valenciennois, notamment en maîtrisant l'étalement urbain ;*
- 3. Améliorer le cadre de vie et penser un urbanisme de proximité.*

En 2013, la troisième étape du SCoT a été finalisée. Celle-ci consistait à rédiger le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) qui retranscrit les objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) sous forme d'orientations réglementaires. Le DOO reprend 32 orientations qui vont de la préservation des ressources naturelles et agricoles aux orientations en termes d'armature commerciale, en passant par la politique de l'habitat et des transports, notamment.

Durant l'automne 2013, une série de réunions de concertation du grand public et des Personnes Publiques Associées (PPA) – État, Région, Département, Chambre de Commerce et d'Industrie... - ont été menées. L'approbation définitive du SCoT est prévue pour le mois de février 2014.



En outre, en 2013, un jalon significatif du processus a été posé avec la présentation du Schéma directeur cyclable. Ce schéma est basé sur une étude Grenelle sur le territoire du SCoT avec pour objectifs de **déterminer un réseau cyclable d'intérêt communautaire à l'échelle du SCoT**, d'établir une politique de stationnement et d'intégrer la thématique cyclable dans le Document d'Orientations et d'Objectifs.

Le schéma directeur cyclable se présente en trois phases :

- 1. Le diagnostic territorial, qui analyse la pratique cyclable sur le territoire, met en évidence les atouts et contraintes de cette pratique et identifie les besoins en infrastructures cyclables (routes et stationnement)*
- 2. La réalisation et la validation du schéma, avec des propositions d'itinéraires, des actions en faveur du stationnement et la mise au point d'une gouvernance du système vélo.*
- 3. La rédaction du volet cyclable du Document d'Orientations et d'Objectifs et la réalisation d'une boîte à outils à destination des communes.*

LE PDU ET SES INITIATIVES CONNEXES

L'objectif d'un Plan de Déplacements Urbains est de définir les principes généraux de l'organisation des transports, de la circulation et du stationnement dans le périmètre des transports urbains. Il doit donc viser l'utilisation rationnelle de la voiture et la valorisation des piétons, des deux-roues et des transports en commun. Le PDU oriente et planifie à moyen terme (à un horizon de 10 ans) la politique globale des déplacements, en accord avec les orientations prises par le SCoT.

Le PDU du Valenciennois a été approuvé en 2001 et révisé en 2005. Il vient de faire l'objet d'une nouvelle révision, portée par le Syndicat Intercommunal des Transports Urbains de la Région de Valenciennes (SITURV), sur les territoires des Communautés d'agglomérations de Valenciennes Métropole et de La Porte du Hainaut.

Cette nouvelle révision intègre le territoire de la Communauté de Communes Rurales de la Vallée de la Scarpe (CCRVS) au 1er janvier 2014.

Signalons enfin la réalisation d'un **diagnostic sur les pratiques de covoiturage** sur le territoire test de l'Amandinois afin d'initier auprès des acteurs locaux du transport le portage d'un système de covoiturage.

LES PROJETS URBAINS DURABLES



Dans le cadre du PCT, la collectivité a assuré l'accompagnement de plusieurs projets urbains inscrits dans une dynamique de durabilité.

L'agglomération a accompagné la commune de Raismes dans ses réflexions afin de réaliser un projet sur le quartier de Vicoigne en intégrant les notions essentielles du développement durable, suite à un appel à projet d'ENRx intitulé « Vers un urbanisme de qualité en milieu rural et péri-urbain. »

Après l'étude de faisabilité, 2013 a été l'année de la mise en place des étapes pré-opérationnelles.

L'année 2013 a été marquée par la mise à disposition des installations du tout nouveau « Parc Loisirs & Nature de La Porte du Hainaut », résultat de la rénovation de la base de loisirs de Raismes. Celui-ci a été inauguré au mois de juin 2013 après d'importants travaux de réhabilitation qui se sont attachés à **préserver les biotopes naturels**.

JALONS

- ABOUTISSEMENT DE L'ÉLABORATION DU SCOT DU VALENCIENNOIS, DERNIÈRES CONCERTATIONS AVANT SON APPROBATION DÉFINITIVE EN FÉVRIER 2014
- SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE DANS LE CADRE DU SCOT
- PARTICIPATION À LA RÉVISION DU PDU DU VALENCIENNOIS
- INITIATIVES EN FAVEUR D'UNE MOBILITÉ DOUCE
- ACCOMPAGNEMENT DU PROJET « RENOUER » RENOUVELLEMENT URBAIN ET ÉCOLOGIQUE DU PARC NATUREL

BÂTI ET HABITAT : SOCIAL ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Dans le Nord-Pas de Calais, le bâti (maisons, entreprises, édifices...) est responsable de 17 % des émissions de gaz à effet de serre et de 31 % de la consommation d'énergie finale. Si l'on ajoute à cela le contexte de précarité sociale que connaissent plusieurs entités du territoire de La Porte du Hainaut, on comprend que le parc immobilier en général et l'habitat en particulier cristallisent les enjeux de durabilité à la croisée de l'environnement et du social.

Au sein de La Porte du Hainaut, le « Service Habitat » est en première ligne sur ces thématiques. Sa compétence « équilibre social de l'habitat » recouvre statutairement le Programme Local de l'Habitat (PLH) et la politique du logement, notamment celle du logement social ainsi que des actions en faveur de l'amélioration de l'habitat privé et du logement spécifique.

L'action de La Porte du Hainaut dans le cadre de l'habitat pour l'année 2013 s'est concentrée sur trois des quatre axes thématiques du Plan Local de l'Habitat (PLH).

En 2013, La Porte du Hainaut a également lancé un Programme d'Intérêt Général (PIG) appelé « PIG Rénovation Durable de l'Habitat » dont l'enjeu principal est la lutte contre la précarité énergétique.

AXE 1 : La relance de la construction

En avril 2013, La Porte du Hainaut a validé un nouveau dispositif d'aides communautaires en faveur du logement social, qui tient compte des enjeux énergétiques. C'est ainsi que 326 logements locatifs sociaux ont été financés en 2013 avec une première opération passive importante. 85 % de ces logements sont prévus en renouvellement plutôt qu'en extension urbaine.

AXE 2 : La revalorisation du parc HLM et minier

Dans le cadre du dispositif de financement « CAPH Réhabilitations », 74 logements de la cité d'Arenberg à Wallers ont fait l'objet d'un financement avec un objectif d'atteinte de la norme BBC rénovation.

AXE 3 : L'éradication de l'habitat privé indigne et revalorisation du parc de logements privés

Dans le cadre de la délégation des aides de l'ANAH, La Porte du Hainaut a financé l'amélioration de 209 logements privés, dont 159 ont été concernés par des travaux à visée énergétique.

En effet, afin de répondre aux enjeux spécifiques du parc de logements privé ancien, La Porte du Hainaut a décidé de lancer un dispositif de traitement du bâti adapté aux enjeux du territoire. Celui-ci doit permettre d'**impulser une dynamique de projets d'amélioration thermique des logements privés et aussi de résorber les situations d'indignité dans le logement via un Programme d'Intérêt Général (PIG) intitulé « Rénovation durable de l'habitat ».**

Ce programme doit permettre d'accompagner sur trois ans plus de 360 propriétaires dans la réhabilitation énergétique de leur logement avec un dispositif d'aide incitant fortement à l'atteinte du BBC rénovation.

INDICATEURS HABITAT

- LOGEMENTS SOCIAUX CONSTRUITS : 326
- LOGEMENTS HLM/MINIER RÉHABILITÉS : 74
- LOGEMENTS PRIVÉS AMÉLIORÉS DANS LE CADRE DE L'ÉRADICATION DE L'HABITAT INDIGNE : 209

L'Espace Info Énergie :



La plupart des demandes concernent des conseils à caractère économique, financier et technique. Elles portent majoritairement sur le chauffage et sur l'isolation.

La Porte du Hainaut a mis en place, en partenariat avec l'ADEME, en octobre 2012, un Espace Info Energie. Le poste de conseiller en est porté par l'ADIL du Nord. Dans le cadre de cet espace, le conseiller dispense aux locataires ou aux propriétaires des conseils gratuits et objectifs pour optimiser la performance énergétique de leur habitat.

Le conseiller de l'Espace Info Energie propose des solutions en matière de chauffage, d'isolation ou d'équipement. Il peut aussi réaliser une évaluation simplifiée de la consommation énergétique de l'habitat et orienter, informer le public sur les solutions de financement de travaux en faveur de la performance énergétique du bâtiment.

Le fonctionnement de l'Espace Info Énergie est basé essentiellement sur les réponses à la demande des élus, des particuliers, des associations ou des professionnels. En 2013, 448 demandes ont ainsi été traitées, soit par rendez-vous, soit par téléphone, soit par courriel, par le conseiller de La Porte du Hainaut. La majorité des demandes – soit près de 97 % – provient de particuliers, et principalement de propriétaires. Les autres demandes proviennent d'acteurs du bâtiment et du logement, d'acteurs publics ou de l'éducation ou d'entreprises et associations.

L'Espace Info Énergie de La Porte du Hainaut, situé sur le site de Raismes, assure trois permanences délocalisées installées dans les communes de Denain, Bouchain et Saint-Amand-les-Eaux. En parallèle à ces conseils apportés individuellement, des opérations de communication sont régulièrement menées : lettre d'information et descriptif des activités de l'EIE envoyés aux mairies, articles pour les gazettes communales et intercommunales, etc.

Enfin, l'Espace Info Énergie a mené plusieurs actions d'animation, seul ou avec des partenaires, dont le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut ou le Service Habitat de La Porte du Hainaut. Plusieurs de ces actions d'animation ont eu lieu dans le cadre de la « Fête de l'énergie ».

INDICATEURS EIE

- PERSONNES SENSIBILISÉES : 790
- DEMANDES DE CONSEILS : 448
- PERMANENCES ORGANISÉES DANS LES CENTRES DÉLOCALISÉS : 45
- PERSONNES SENSIBILISÉES LORS D' ACTIONS D' ANIMATION : 342

La Fête de l'énergie

La quatrième édition de la Fête de l'énergie s'est tenue du 17 au 20 octobre 2013. Cette fête, impulsée par l'ADEME, est destinée au grand public et vient en complément de la Journée Transfrontalière de l'Énergie Durable, organisée par La Porte du Hainaut avec son homologue belge Hainaut Développement, à Mons, le 10 octobre 2013.

La Fête de l'énergie a été l'occasion d'organiser des expositions et plusieurs animations autour de la maîtrise de l'énergie dans les communes de Denain, Bouchain et Saint-Amand-les-Eaux.





SENSIBILISATION À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre du programme du Plan Climat Territorial, une action de sensibilisation et d'information à la maîtrise de l'énergie et aux énergies renouvelables a été menée. Elle a consisté à assurer l'accompagnement technique et la coordination des Conseils de développement de La Porte du Hainaut et de la CAVM pour la création et **la labellisation d'un débat citoyen sur la transition énergétique**. 48 personnes ont été accueillies lors d'un débat participatif et multi-thématique.

JALON TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- *ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION D'UN DÉBAT CITOYEN SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE*



ÉNERGIE

BILANS ÉNERGÉTIQUES



Dans le cadre de la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre ciblée sur la maîtrise de la demande en énergie, La Porte du Hainaut a incité et accompagné les communes et les collectivités à réaliser un bilan énergétique (bâtiments, éclairage public, véhicules) et à mettre en œuvre les actions qui permettraient de diminuer la consommation de ressources.

Suite à une vingtaine d'audits réalisés dans des communes du territoire de La Porte du Hainaut, une dynamique collective a été initiée en juin 2013 afin de regrouper des communes autour d'objectifs ambitieux d'économie d'énergie. À cet égard, la mutualisation d'un poste de conseiller en énergie partagé est à l'étude.

La Porte du Hainaut a lancé, à l'automne 2013, un marché pour le futur diagnostic des émissions de gaz à effet de serre à son échelle d'action, c'est-à-dire sur son patrimoine. Un système de suivi et d'évaluation intégrant au maximum les acteurs du Plan Climat sera mis sur pied.

LA FILIÈRE BOIS-ÉNERGIE



Une des pistes suivies par La Porte du Hainaut pour développer les énergies renouvelables est la structuration et la promotion de la filière bois-énergie, pilotées par le PNRSE.

À la suite d'expérimentations menées en 2010 et 2011 sur la taille de saules têtards par des agriculteurs afin de fournir en bois une chaufferie bois automatique, **une antenne locale de la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) « Bois Energie des Terroirs » est en place en Scarpe-Escout.**

Si la structuration amont de la filière commence à porter ses fruits, un travail de mobilisation des acteurs en aval est indispensable pour créer une demande locale.



Archives CAPH

JALONS ÉNERGIE

- INITIATION D'UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE SUR LA BASE DES BILANS ÉNERGÉTIQUES DE COLLECTIVITÉS
- STRUCTURE ET PROMOTION DE LA FILIÈRE BOIS-ÉNERGIE



PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

La dégradation et la fragmentation de l'habitat de la faune et de la flore sont les principales causes d'appauvrissement de la biodiversité. Pour lutter contre la dégradation de la biodiversité, les politiques et actions menées par la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut vont de la sensibilisation du grand public ou d'opérations ponctuelles – détaillées plus loin dans ce chapitre - à la mise en place de plans de long terme impactant fortement le territoire. Ces plans concernent aussi bien l'environnement naturel que les activités humaines qui y prennent place : activités économiques, tourisme, loisirs, sports, etc.





LA TRAME VERTE ET BLEUE

Dans un contexte de fragmentation des espaces verts et des points et cours d'eau, il apparaît nécessaire de doter le territoire d'une armature verte et bleue, c'est-à-dire d'un maillage qui permet de connecter au maximum les espaces de nature existants ou à reconquérir, qu'ils soient terrestres (forêts, prairies, bandes herbées...) ou aquatiques (cours d'eau, plans d'eau, zones humides...).

La Trame Verte et Bleue réalise cet objectif en dressant une cartographie du territoire qui définit de grands ensembles naturels et les corridors qui les relient ou servent d'espaces tampons. Le schéma de la Trame Verte et Bleue est dès lors, un outil d'aménagement du territoire qui dégage des enjeux, fixe des orientations et identifie des indicateurs de suivi. Ce schéma est construit en suivant les indications du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) Nord-Pas de Calais.

Les travaux de La Porte du Hainaut pour élaborer le schéma directeur de la Trame Verte et Bleue comptent quatre grandes étapes :

- PHASE 1 : animation territoriale et consultations
- PHASE 2 : diagnostic exhaustif et analyse
- PHASE 3 : définition de la stratégie territoriale pour la biodiversité
- PHASE 4 : définition d'un programme d'actions hiérarchisé

Les acteurs du territoire sont étroitement associés à chacune de ces étapes. C'est ainsi que, au premier semestre 2013, six ateliers thématiques ont été menés en phase de diagnostic. Ils ont rassemblé 45 personnes représentant 31 structures.

Cette mobilisation significative sera poursuivie au cours de l'année 2014.



Archives CAPH © Tayeb Benhammou

JALON TRAME VERTE ET BLEUE

- **ÉLABORATION DU SCHÉMA DE TRAME VERTE ET BLEUE : DYNAMIQUE COLLECTIVE ENCLENCHÉE ET ORGANISATION DE LA CONSULTATION VIA SIX ATELIERS THÉMATIQUES**



LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES NATURELS

Dans le cadre du Plan Climat Territorial et en soutien à la dynamique de la Trame Verte et Bleue, la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut a initié une série de formations à la gestion différenciée des espaces verts urbains. La gestion différenciée poursuit trois objectifs principaux :

- 1. Des espaces verts plus riches et variés (faunes / flores);*
- 2. La réduction, voir l'arrêt, du recours aux produits chimiques (désherbants, anti-germinatifs, insecticides...);*
- 3. Une plus grande diversité des modes de gestion, du plus naturel au plus horticole.*

Avec la formation de 45 agents issus des communes de La Porte du Hainaut, la gestion différenciée des espaces verts est de plus en plus appliquée.

Enfin, La Porte du Hainaut dispose de sa propre « Brigade verte » qui entretient les sites propriétés de la Communauté d'agglomération en appliquant les principes de la gestion différenciée.

INDICATEURS GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS URBAINS

- AGENTS FORMÉS À LA GESTION DIFFÉRENCIÉE : 45
- COMMUNES APPLIQUANT LES PRINCIPES DE LA GESTION DIFFÉRENCIÉE : UNE DIZAINE



PLANTATIONS D'ESSENCES LOCALES

Le Nord-Pas de Calais est une des régions de France les plus agricoles et les plus marquées par l'artificialisation des surfaces. Son taux de boisement – heureusement en progression – reste toutefois l'un des plus bas de l'Hexagone. C'est pourquoi La Porte du Hainaut est impliquée, directement ou en soutien indirect, dans plusieurs opérations de plantations d'arbres et plantes d'origine locale :

Le programme « **PLANTONS DANS NOS COMMUNES** » prolonge l'opération « **5 000 arbres** » menée avec succès en 2011-2012. Dans ce cadre, La Porte du Hainaut s'engage à passer commande d'essences locales pour les communes ayant des projets s'inscrivant dans le cadre de préoccupations environnementales et sociales, à plus large échelle, dans les objectifs du Plan Climat Territorial et du schéma de Trame Verte et Bleue. Les communes participantes se chargent de la plantation des essences.

En 2013, 25 communes de La Porte du Hainaut et 5 communes de la CCRVS ont participé à l'opération, avec un total de 7 766 plants pour 68 projets qui s'inscrivent dans le cadre du partenariat mené avec ENRx.

La Porte du Hainaut participe à l'action « **PLANTONS LE DÉCOR** ». Celle-ci, menée à l'échelle du Nord-Pas de Calais, est cette fois destinée aux particuliers. Elle consiste à leur proposer d'acquérir – via un catalogue distribué dans les lieux publics – des arbres, arbustes, fruitiers, fleurs et plantes potagères d'essences indigènes.



Archives CAPH

Le Festival de l'arbre

Enfin, le « *FESTIVAL DE L'ARBRE* », impulsé par le Conseil régional dans le cadre du Plan Forêt, s'est déroulé fin novembre 2013. Il a pour objectif de rassembler un maximum d'acteurs et de manifestations pédagogiques, sportives ou ludiques pour sensibiliser le grand public aux richesses des forêts de la région. Dans ce cadre, sept ateliers en lien avec le bois et les arbres ont été proposés au public par La Porte de Hainaut.



Archives CAPH



Archives CAPH



Archives CAPH

INDICATEURS PLANTATIONS D'ESSENCES LOCALES

- **PLANTS D'ARBRES D'ESSENCES LOCALES : 7 766**
- **NOMBRE DE PARTICIPANTS AU FESTIVAL DE L'ARBRE : 200**

Pour sensibiliser et informer le grand public sur les enjeux de la préservation de la biodiversité et du développement durable, la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut organise de nombreuses actions à la fois pédagogiques et ludiques. Plusieurs d'entre elles ciblent tout particulièrement les enfants.



OPÉRATIONS DE SENSIBILISATION ET D'INFORMATION

L'Ec'eau bus

Bus thématique dédié à l'eau, l'Ec'eau bus, qui abrite une exposition interactive, parcourt les routes du territoire pour sensibiliser et informer enfants et adultes au respect de cette ressource. En 2013, l'Ec'eau bus a mis en place 36 interventions d'éducation et a touché 2 271 visiteurs. Son public est essentiellement scolaire. Une réflexion sur l'exposition et son contenu pourrait être envisagée.



Archives CAPH

LES JOURNÉES COMMUNAUTAIRES DE L'EAU

La Porte du Hainaut a relayé au mois de mars 2013 la Journée mondiale de l'eau en organisant la neuvième édition des Journées Communautaires de l'Eau (JCE) avec l'Ec'eau bus. Les JCE avaient à cœur cette année de visualiser les interactions entre les différents acteurs du territoire et des territoires avoisinants pour l'usage de l'eau. Dans ce cadre, un spectacle tout public a été organisé.

Au total, les Journées Communautaires de l'Eau ont touché 206 personnes. Ici aussi, le public était essentiellement scolaire.



LE CALENDRIER ÉCO-CITOYEN

Depuis 2006, La Porte du Hainaut accompagne des enfants du territoire dans **la création d'un calendrier illustré et commenté** sur des thèmes en lien avec l'environnement. L'édition 2014 du calendrier éco-citoyen, en préparation depuis l'automne 2013, a pour thème « Les circuits courts alimentaires ». Les circuits courts constituent en effet une importante piste d'avenir pour le développement durable du territoire, et c'est d'ailleurs dans cette optique que sont construites les Halles couvertes.

Concrètement, des élèves de CM1 et CM2 se voient proposer de concevoir et réaliser douze pages du calendrier. Douze communes sont sélectionnées, les enfants de ces sites étant accompagnés par une association environnementale lors d'un cycle de trois animations qui aboutit à la production d'une page du calendrier.



Archives CAPH

LES ESTIVALES

La Porte du Hainaut organise durant les vacances d'été, sur le site de la Grise Chemise, une série d'animations ludiques axées sur l'environnement. Si le public ciblé est d'abord celui des enfants en provenance des structures d'accueil durant les vacances scolaires, les Estivales sont ouvertes à tous. En 2013, le thème choisi était « Jardinons tout simplement ». Les enfants ont pu y découvrir comment jardiner de façon simple et durable, et ce, même sans jardin (composteur, plantes en pots). L'édition 2013 des Estivales a permis de toucher 753 enfants et 80 accompagnateurs.

INDICATEURS OPÉRATIONS DE SENSIBILISATION ET D'INFORMATION SUR LA BIODIVERSITÉ

- VISITEURS SENSIBILISÉS PAR L'EC'EAU BUS : 2 271
- PERSONNES SENSIBILISÉES LORS DES JOURNÉES COMMUNAUTAIRES DE L'EAU : 206
- SITES SCOLAIRES ANIMÉS DANS LE CADRE DE LA CRÉATION DU CALENDRIER ÉCO-CITOYEN : 12 (260 PERSONNES)
- ENFANTS SENSIBILISÉS DANS LE CADRE DES ESTIVALES : 753



ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



SPORT ET SANTÉ

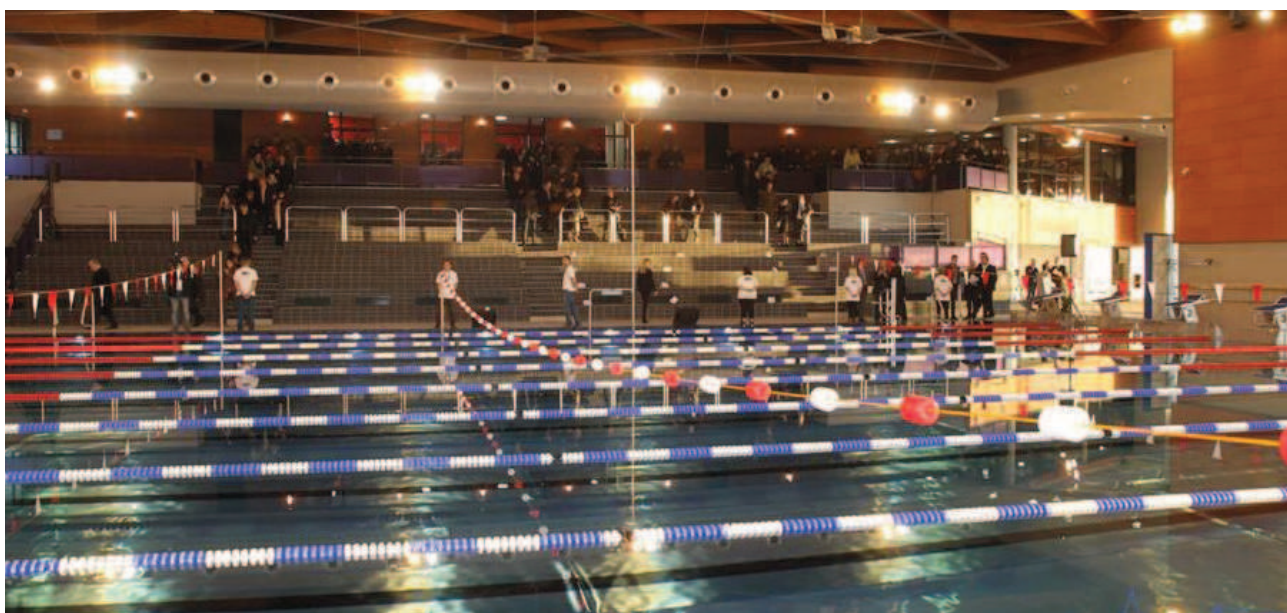
Au total, ce sont plusieurs milliers d'enfants et d'adultes qui ont été touchés par ces multiples activités de sensibilisation.

De janvier à juin 2013, les séances « **duos sport et alimentation** » ont été organisées avec le Centre d'Initiation Sportif (CIS). En juillet et août, les animateurs de « **Vivons en Forme** » se sont intégrés aux Estivales avec un programme axé sur « **bien manger / bien bouger** » et un spectacle intitulé « **Bien dans son assiette, bien dans ses baskets** ». De septembre à décembre, des animations basées sur la transmission des compétences (par les parents, grands-parents, bénévoles ou professionnels) ont été organisées sur le thème « **Cuisinons, jardinons, bougeons : transmettons nos savoir-faire** ». Les animations se sont tenues notamment dans des classes, dans des médiathèques ou encore dans des lieux d'accueil de la petite enfance.

La Porte du Hainaut a créé en 2002 le Centre d'Initiation Sportif qui accueille chaque année, durant la période scolaire, près de 2 000 enfants de 3 à 12 ans. Avec ce centre, la Communauté d'Agglomération poursuit un objectif : donner aux enfants le goût des activités sportives.

2013 a aussi été marquée par l'inauguration d'un autre lieu sportif : le Centre aquatique intercommunal de l'Amandinois. La piscine, inaugurée en décembre 2013, est composée d'un grand bassin sportif et d'un petit bassin ludique.

Mais il s'agit surtout **d'une piscine de nouvelle génération, bioclimatique, à haute performance énergétique.**



CULTURE

Le Ludobus : ateliers RÉCUP'ART

Au cours de deux semaines d'intervention au mois d'avril et au mois de mai 2013, le public de La Porte du Hainaut a pu participer aux activités mises en place par l'équipe du Ludobus pour le tri des déchets sous la forme de jeux au travers du concept de l'Art récup'.

En suivant le chemin pertinent du projet d'animation, les différents participants ont pu non seulement se divertir mais aussi être sensibilisés autour des thèmes du recyclage et du développement durable. Ce sont au total plus de 400 personnes qui ont pu participer à ce projet et créer leur propre œuvre. Les différents acteurs ont ainsi fait revivre les objets délaissés et se sont positionnés en éco-citoyen.

Ces ateliers furent l'occasion pour chacun de comprendre l'importance du traitement des produits recyclés et de mettre en avant des notions comme le partage et la créativité.

Médiathèque d'Escaudain

Dans le cadre de la construction d'une médiathèque dans la ville d'Escaudain, La Porte du Hainaut a souhaité mettre en place une démarche « Haute Qualité Environnementale ».

Les très hautes performances environnementales de cette construction neuve ont été déployées selon six cibles :

- **CIBLE 1** : la relation du bâtiment avec son environnement, notamment sur la base d'une réflexion sur le choix et le positionnement des espèces végétales en fonction de leur potentiel allergène ;
- **CIBLE 2** : un chantier à faible impact environnemental, grâce entre autres à la limitation des nuisances pour les riverains, à une gestion des déchets de chantier, à une limitation des risques sur la santé des ouvriers et une limitation des pollutions de proximité
- **CIBLE 3** : la maintenance, la pérennité des performances environnementales, sur la base du choix des matériaux et de la gestion des énergies ;
- **CIBLE 4** : le confort hygrothermique ;
- **CIBLE 5** : le confort acoustique, grâce à la mise en oeuvre de faux plafonds décoratifs dans les espaces sensibles ;
- **CIBLE 6** : le confort visuel, grâce à un accès à la lumière et des vues sur l'extérieur dans plus de 93 % des locaux.

JALON CULTURE

ABOUTISSEMENT DU CHANTIER DE LA MÉDIATHÈQUE D'ESCAUDAIN, UNE
CONSTRUCTION NEUVE À « HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE »

LE TOURISME

Depuis novembre 2011, l'Office de Tourisme de La Porte du Hainaut travaille à la mise en place de son Agenda 21.

Cette démarche s'articule autour de cinq axes :

- *Accueil et Information*
- *Gestion Interne de l'Office de Tourisme*
- *Promotion et Communication*
- *Événementiel*
- *Coordination Locale*

En 2013, les efforts se sont concentrés sur les manifestations, avec la mise en place d'éco-événements (réduction de l'impact environnemental des événements). Cette démarche a permis de concevoir un cahier des charges pour l'Office de Tourisme. De plus, un message fort a été adressé aux organisateurs de manifestations qui sollicitent la location de l'espace événementiel du Parc de La Porte du Hainaut, avec une éco-conditionnalité appliquée au tarif de location de l'espace.

L'Office de Tourisme s'est engagé, avec le Parc naturel régional Scarpe-Escout, à respecter la Charte Européenne du Tourisme Durable (CETD). Cette certification de niveau européen permet de mettre en avant les prestataires touristiques qui s'investissent dans le développement durable du tourisme.

L'Office de Tourisme est certifié comme étant un acteur engagé au côté d'autres prestataires touristiques du territoire. Le dossier est en cours afin de pouvoir être certifié comme étant un « tour operator » durable du territoire.

L'Office de Tourisme est signataire du Plan Climat Territorial. À ce titre, il a travaillé en 2013 à la promotion des transports doux dans le but de faire découvrir le territoire à pied, en vélo ou en bateau électrique. En outre, une autre action a été menée en faveur de la découverte des circuits courts afin de réduire l'empreinte carbone de la consommation des visiteurs. Il s'agit de la mise en place de Rando Terroir, en lien avec les agriculteurs de La Porte du Hainaut.

En ce qui concerne *LE PORT FLUVIAL*, l'Office de Tourisme est labélisé Pavillon Bleu pour la quatrième année consécutive. Le Pavillon Bleu astreint à un cahier des charges rigoureux structuré par quatre grandes thématiques :

- *l'éducation à l'environnement ;*
- *l'environnement général du site ;*
- *la gestion des déchets ;*
- *la gestion de l'eau.*

Le Pavillon Bleu impose de mener chaque année une série de trois actions nouvelles en faveur du développement durable. Enfin, le véhicule de l'Office de Tourisme mis à disposition du Port Fluvial est électrique, et n'émet donc pas de CO₂.

JALONS TOURISME

- *DANS LE CADRE DE L'AGENDA 21 DE L'OFFICE DE TOURISME : ORGANISATION D'ÉCO-ÉVÉNEMENTS ET ÉCO-CONDITIONNALITÉ À LA LOCATION DU PARC DE LA PORTE DU HAINAUT*
- *SIGNATURE, AVEC LE PNRSE, DE LA CHARTE EUROPÉENNE DU TOURISME DURABLE*
- *ENGAGEMENT DANS LE PLAN CLIMAT TERRITORIAL*
- *PORT FLUVIAL LABÉLISÉ PAVILLON BLEU POUR LA QUATRIÈME ANNÉE*
- *UTILISATION D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE*



COHÉSION SOCIALE

Que ce soit au sein du Pôle Développement Économique, au niveau du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) ou à Porte du Hainaut Emploi, le travail effectué par les équipes de la collectivité porte dès lors en priorité sur l'insertion socio-professionnelle et la mise à l'emploi.

EMPLOI ET MOBILITÉ

Les problématiques liées à la mobilité sont des éléments clés de la mise à l'emploi.

La Porte du Hainaut a donc porté une part importante de ses efforts en matière d'emploi et de développement durable sur la recherche de solutions innovantes en matière de mobilité.

QUELQUES INITIATIVES

- *Les offres d'emploi sont adressées aux publics en respectant la clause sociale et environnementale, c'est-à-dire en tenant compte du lieu de résidence, du siège de l'entreprise et du chantier concerné afin de réduire au maximum les déplacements ;*
- *Une formation en éco-construction a été mise en place par le PLIE ;*
- *Dans le règlement de consultation du marché formations pour le PLIE, il est demandé aux attributaires de réaliser leurs formations sur le Valenciennois.*

JALONS EMPLOI ET MOBILITÉ

- INTÉGRATION DE LA DIMENSION DE MOBILITÉ DANS LA PROPOSITION D'OFFRES D'EMPLOI
- MISE EN PLACE D'UNE FORMATION EN ÉCO-CONSTRUCTION
- PROPOSITION DE CO-VOITURAGE POUR LES PERSONNES EN FORMATION

POLITIQUE DE LA VILLE

Les priorités de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut en matière de politique de la ville se déclinent dans les principaux domaines d'intervention que sont l'emploi, le logement, la culture, la santé et l'éducation. De manière transversale, la Communauté d'agglomération poursuit des objectifs de cohésion sociale selon trois grands axes :

- *Créer du lien social entre les citoyens, via notamment le soutien au tissu associatif local et la conduite d'actions qui privilégient l'intergénérationnel et le brassage culturel ;*
- *Rendre les citoyens acteurs de leur parcours, en misant sur leur participation aux actions ;*
- *Réduire les fractures sociales constatées sur le territoire, notamment en corrigeant les tendances liées au passé économique de la région.*

JALON POLITIQUE DE LA VILLE

- SOUTIEN ACTIF À LA COHÉSION SOCIALE DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES

Le développement économique du territoire est au cœur des préoccupations de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut. Celle-ci est très attentive à mettre en place des outils et conditions de production et de consommation dans une logique de développement durable. Cela se marque à la fois dans de grands projets tels que les marchés de halles couvertes ou le projet de réhabilitation du site minier d'Arenberg, mais aussi dans un souci, au jour le jour, d'aménagement écologique des parcs d'activité, d'achats responsables ou encore de gestion durable des déchets.



LES HALLES COUVERTES

Les problématiques liées à la mobilité sont des éléments clés de la mise à l'emploi. La Porte du Hainaut a donc porté une part importante de ses efforts en matière d'emploi et de développement durable sur la recherche de solutions innovantes en matière de mobilité.

C'est ainsi que la Communauté d'Agglomération a lancé un vaste programme de construction de halles couvertes destinées à accueillir des marchés locaux.

Ce programme permet à La Porte du Hainaut de promouvoir le commerce local et de proximité, mais aussi de renforcer la cohésion sociale en recréant du lien dans les zones rurales et les petites communes.

Le programme de construction se terminera en 2014. En 2013, la construction des halles couvertes s'est donc poursuivie selon le calendrier prévu, quatre halles étant construites.



Au sein de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut, le Pôle Développement économique est en charge de la gestion des parcs d'activité du territoire. Son action en faveur du développement durable passe par deux phases : la phase d'étude et la phase de travaux.

LES PARCS D'ACTIVITÉ

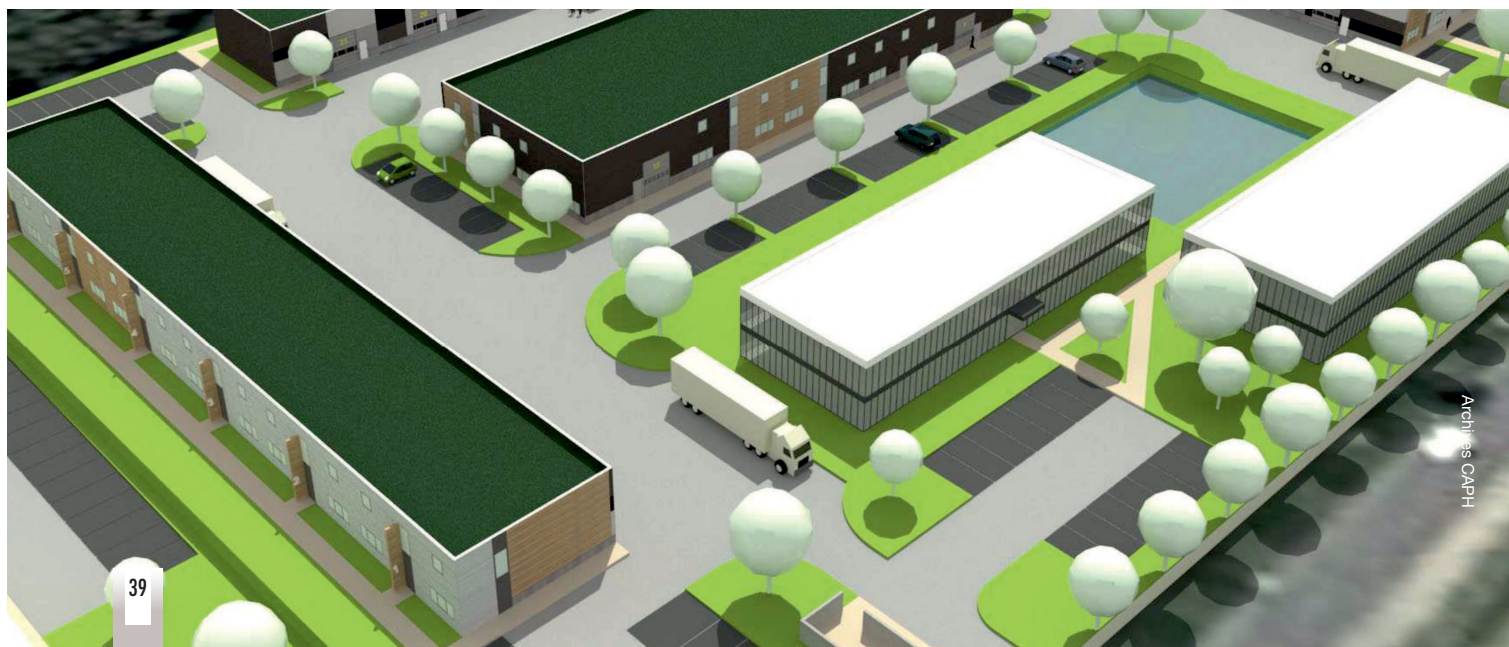
En phase étude, le Pôle Développement économique s'efforce de renforcer l'attractivité du territoire tout en assurant le plus possible l'intégration de l'environnement dans les projets d'aménagement. Pour se faire, afin de préserver les terres agricoles et d'éviter l'étalement urbain, toute action en faveur du développement économique porte sur la requalification d'anciennes friches industrielles (Usinor à Denain ou Charbonnage de France sur Escoutpont).

Pour chaque projet, les axes « développement durable » de l'étude portent sur les actions suivantes :

- *Offrir une pluralité de modes de déplacement ;*
- *Favoriser une utilisation rationnelle des ressources naturelles, des milieux et de l'espace ;*
- *Valoriser le patrimoine ;*
- *Favoriser des modes et des pratiques de gestion innovants des aménagements.*

En phase de travaux, et tout spécialement dans le cadre des appels d'offres, des exigences liées au développement durable sont imposées aux entreprises soumissionnaires :

- *Le remplacement ou la création d'un éclairage public énergétiquement efficace ;*
- *Le renforcement ou la création d'espaces verts ;*
- *L'installation de mobilier urbain ;*
- *L'installation d'une signalétique améliorant l'accessibilité de la zone et gérant les vitesses de circulation, notamment.*





LA GESTION DES DÉCHETS



Archives CAPH

Le Service de Gestion des Déchets Ménagers de La Porte du Hainaut continue de mener à bien ses missions de tri et collecte des déchets dans le cadre du programme Boréal. La Porte du Hainaut adhère au programme Boréal depuis deux ans.

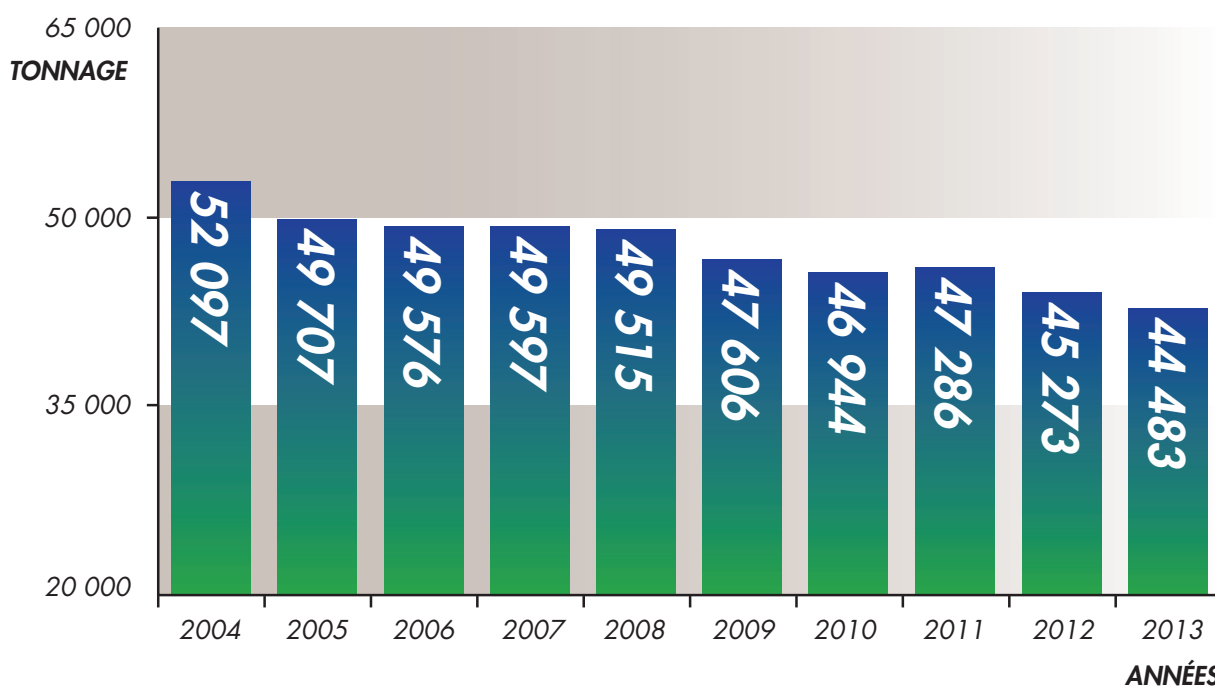
Ce programme local de prévention des déchets repose sur un partenariat entre 10 intercommunalités du Nord. Il a pour objectifs principaux de réduire de 7 % le volume des ordures ménagères sur 5 ans, de diminuer la production des gaz à effet de serre, de préserver les ressources naturelles et de sensibiliser à l'éco-consommation.

Les chiffres de collecte attestent d'une évolution positive du volume des ordures ménagères puisque celles-ci sont en diminution depuis 2011, passant de 45 273 tonnes à une estimation de 44 483 tonnes en 2013.

Le volume des encombrants s'affiche lui aussi en net recul, passant de 3 253 tonnes en 2012 à 2 852 tonnes (estimation) en 2013. Étudiée sur un plus longue période, la situation s'est nettement améliorée, puisque, en 2005 le volume d'ordures ménagères s'élevait à 48 707 tonnes et le volume des encombrants collectés atteignait les 5 123 tonnes.

Dans ce cadre, le Service de Gestion des Déchets Ménagers de la Communauté d'agglomération contribue à la mise en place de certaines actions telles que le compostage collectif (en pied d'immeubles), la reprise d'encombrants par des Éco-organismes en pied d'immeubles et la remise en place de la consigne du verre. D'autres actions sont menées sur le territoire directement par le programme Boréal.

ÉVOLUTION DES ORDURES MÉNAGÈRES DE 2004 À 2013



POLITIQUE D'ACHATS ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

La Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut et plusieurs de ses partenaires s'inscrivent dans une démarche volontariste d'achats et de consommation responsables.

Au sein même des services de la collectivité, les commandes et marchés publics intègrent, dans toute la mesure du possible, deux types de clauses relatives au développement durable :

- 1. Une clause d'insertion sociale,*
- 2. Une clause environnementale*

La conception et la rédaction de ces clauses peuvent être réalisées par les techniciens des Pôles et des Services avec l'aide des Services Emploi Insertion et Environnement.



PROCESSUS D'ÉLABORATION, DE MISE EN ŒUVRE ET D'ÉVALUATION

Les processus d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques et des actions en matière de développement durable au sein de La Porte du Hainaut relèvent de plusieurs fonctionnements selon le cadre des actions à prendre :

- *Les grands plans et schémas directeurs (PCT, SCoT, PDU, Trame Verte et Bleue...)* ;
- *Les obligations légales ou de politiques nationales (logement, insertion socio-professionnelle...)* ;
- *Les initiatives propres à La Porte du Hainaut.*

Les grands plans structurants, et en particulier le Plan Climat Territorial et la Trame Verte et Bleue – qui constituent des éléments majeurs de la politique de développement durable de La Porte du Hainaut – suivent un processus d'élaboration similaire qui inclut une consultation large des forces vives du territoire. C'est ainsi par exemple que les ateliers de co-construction de la Trame Verte et Bleue ont été menés avec des employés de La Porte du Hainaut, avec des personnes déléguées par de nombreux organismes communaux ou régionaux, dont le Parc naturel régional Scarpe-Escout, et avec des représentants de groupes concernés tels que les agriculteurs ou les chasseurs.

Cette dynamique de **co-construction** des plans à mettre en œuvre est un élément fondateur du processus d'élaboration des plans qui structurent à long terme l'action en faveur du développement durable.

Une fois la phase d'élaboration réalisée, les différentes actions prévues sont menées par les services concernés de La Porte du Hainaut ou de ses partenaires.

Le suivi des plans et projets relatifs au développement durable est assuré par **un comité de pilotage** au sein duquel les différents organismes concernés sont représentés.

Le comité de pilotage du Plan Climat Territorial comprend ainsi des représentants du Conseil régional Nord-Pas de Calais et de l'ADEME, mais aussi des délégués des collectivités territoriales (CAPH, CAVM ...), de membres de syndicats intercommunaux, d'associations ou de la Maison de l'Emploi, entre autres.

Enfin, **les évaluations** des actions et opérations pilotées en faveur du développement durable dans le cadre de ces grands plans directeurs sont menées par les services concernés et relayées au comité de pilotage. Celui-ci les centralise, les synthétise et en tire les conclusions nécessaires.

Dans le cas des actions et opérations réalisées en dehors du cadre de plans structurants, l'évaluation est assurée par les services concernés au sein de La Porte du Hainaut.

CAPH : Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut

CAVM : Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole

CCRVS : Communauté des Communes Rurales de la Vallée de la Scarpe

CETD : Charte Européenne du Tourisme Durable

CIS : Centre d'Initiation Sportif

COT : Contrat d'Objectif Territorial

DOO : Document d'Orientations et d'Objectifs

ENP : Espaces Numériques de Proximité

ENRx : Espaces Naturels régionaux

EPCI : Établissements Publics de Coopération Intercommunale

GES : Gaz à Effet de Serre

JCE : Journées Communautaires de l'Eau

PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable

PCT : Plan Climat Territorial

PCET : Plan Climat-Énergie Territorial

PDU : Plan de Déplacements Urbains

PHE : Porte du Hainaut Emploi

PIG : Programme d'Intérêt Général

PLH : Plan Local de l'Habitat

PLIE : Plan Local d'Insertion par l'Emploi

PNRSE : Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

SITURV : Syndicat Intercommunal des Transports Urbains de la Région de Valenciennes

UVHC : Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

VIF : Vlvons en Forme

VUQ : Vers un Urbanisme de Qualité en milieu rural et périurbain

